

L'EPSM de l'agglomération lilloise recrute

Un(e) Psychologue à temps plein (H/F)

Pôle 59I06 - Dispositif Adolescent

Poste à pourvoir dès que possible

Contact

Direction des Ressources Humaines
drh@epsm-al.fr
03 20 63 76 26

Renseignements

Mme Christelle DEVYNCK
Attachée d'Administration Hospitalière
christelle.devynck@ghtpsy-npdc.fr

Candidature à adresser à :

La Direction des Ressources Humaines
Avant le 08 mai 2025

Lettre motivée avec CV sous couvert de
l'encadrement pour les candidatures
en interne :

recrutement.drh-al@ghtpsy-npdc.fr
03.20.63.76.26

Présentation de l'EPSM de l'Agglomération Lilloise

L'Etablissement Public de Santé Mentale de l'agglomération lilloise prend en charge les personnes ayant des troubles psychiques au sein de la population des 540 000 habitants de Lille, Roubaix, Villeneuve d'Ascq et environs.

L'EPSMal gère 376 lits, 152 places et une soixantaine de structures réparties sur la métropole :

- Le site principal de Saint André regroupant l'hospitalisation complète des secteurs lillois, le pôle Accueil thérapeutique, intersectoriel, et d'orientation, le pôle médico-technique et les pôles support,
- Le site de Lucien Bonnafé à Roubaix regroupant l'hospitalisation complète des secteurs roubaisiens
- Et une antenne administrative et logistique spécifique et 2 Cliniques pour anxiodépressifs,
 - 1 Clinique pour adolescents,
 - 6 hôpitaux de jour (adultes et enfants),
 - 26 Centres Médico-Psychologiques et centres d'accueil thérapeutique à temps partiel,
 - Des appartements thérapeutiques
 - Une Maison d'Accueil Spécialisée
 - 3 instituts de formation.

1 500 professionnels y travaillent : 100 médecins et 1400 professionnels non médicaux (personnels soignants et socio-éducatifs, personnels administratifs et personnels techniques et logistiques).

Siège administratif

197 rue du Général Leclerc
BP4 59850 Saint-André-lez-Lille cedex
03 20 63 76 00

epsm-al.fr

Description du pôle

- | | |
|------------------------------|--------------------------------|
| ➤ Médecin Cheffe de Pôle : | Dr Marie HENOCQUE-DUYTSCHAEVER |
| ➤ Praticiens hospitaliers : | Dr Sacha VALDENNAIRE |
| | Dr Pauline KFOURY |
| | Dr Aurélien SABRAN |
| ➤ Cadre supérieur de santé : | Mr Samuel VENEL |
| ➤ Cadre de santé : | Mme Fairouze BAKRIA |

La Clinique Intersectorielle de l'Adolescent prend en charge en hospitalisation à temps complet les adolescents de 12 à 18 ans des 3 secteurs de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent de l'EPSM de l'Agglomération Lilloise.

Dotée de 9 lits d'hospitalisation, elle assure des missions de soins, de diagnostic, de prévention et répond aux besoins en santé mentale des adolescents.

Vous travaillerez au sein d'une équipe pluridisciplinaire, en collaboration avec les CMP et les équipes mobiles des secteurs de pédopsychiatrie ainsi qu'avec les structures sociales et médico- sociales qui jalonnent le parcours de l'adolescent.

Rôle

Concevoir, élaborer et mettre en œuvre des actions préventives, curatives et de recherche à travers une démarche professionnelle propre prenant en compte les rapports réciproques entre la vie psychique et les comportements individuels et collectifs, afin de promouvoir l'autonomie de la personnalité

Qualification

Licence de psychologie + Master 1 + Master 2 de Psychologie / ou DESS de Psychologie.

Responsables fonctionnels / Liens privilégiés

Sous la responsabilité hiérarchique du directeur général et fonctionnelle du médecin chef de pôle.

Compétences et formations

Connaissance des problématiques adolescentes.

Connaissance des signes de souffrance psychique dans des situations de maltraitance de l'enfant.

Capacité à travailler en équipe pluri professionnelle.

Capacité à travailler de manière individuelle et groupale.

Missions générales

Cliniques	Institutionnelles	Formation, Information, Recherche
• Pratique d'entretien individuel ou collectif • Psychothérapie individuelle, de groupe • Bilan psychologique (recueil d'information, entretien, interprétation et synthèse, restitution) et psychométriques • Conception et élaboration d'interventions psychologiques auprès des patients • Elaboration du diagnostic sur le fonctionnement psychique du patient	• Intervention auprès d'équipes pluriprofessionnelles • Collaboration avec les autres membres de l'équipe pluriprofessionnelle • Participation au projet de pôle et au projet d'établissement • Elaboration d'un projet psychologique de pôle et d'établissement • Recueil et analyse des besoins et des demandes d'interventions • Participation aux réunions du Collège des psychologues et à ses groupes de travail • Participation à la vie institutionnelle de l'établissement (groupe de travail, espace éthique, cellule violence...) • Contribution aux projets développés dans le service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent et par la maison des adolescents • Conduites d'action de réseau (sollicitation de partenaires)	• Le psychologue entreprend, suscite ou participe à tous travaux, recherches ou formations que nécessitent l'élaboration, la réalisation et l'évaluation de leurs activités • Accueil, encadrement et formation des étudiants et des stagiaires • Réalisation d'études et de recherches en psychologie en lien avec les activités cliniques, enseignement, formation personnelle et vers autrui, expertises

Savoir-faire

- Choisir une méthode correspondant à son domaine de compétence
- Définir et mettre en œuvre les activités thérapeutiques adaptées aux patients
- Formaliser et transmettre son savoir professionnel
- Observer et analyser la situation, le discours des différents acteurs
- Organiser un cadre thérapeutique singulier ou institutionnel
- Rédiger et mettre en forme des notes cliniques, documents et /ou rapports, relatifs à son domaine de compétence.

Compétences et formations

- Connaissance des problématiques adolescentes.
- Connaissance des signes de souffrance psychique dans des situations de maltraitance de l'enfant.
- Capacité à travailler en équipe pluri professionnelle.
- Capacité à travailler de manière individuelle et groupale.

Conditions d'exercice

Le psychologue se réfère au code de déontologie de sa profession et à la Charte de conditions d'exercice des psychologues qui organise les modalités de fonctionnement de la profession dans l'établissement. (Référence : QGDR-EQ-516 ; R.I. 2017).

Lieux d'activités / ou lieu et conditions de travail d'activités

Clinique de l'adolescent, 1 Rue de Lommelet, 59350 Saint André lez Lille.

Spécificités du poste

- Favoriser la continuité de la réponse sectorielle à la souffrance psychique des adolescents au sein de la clinique
- Chaque fois que nécessaire, proposer un suivi psychologique en lien avec le médecin référent de la situation.
- Effectuer un travail de contenance institutionnelle et d'élaboration clinique
- Participations aux bilans et évaluations
- Effectuer un travail de réseau avec les partenaires institutionnels et associatifs de la clinique de l'adolescent en vue de favoriser l'accès aux soins des adolescents.
- Renforcer la cohérence et la fluidité du parcours de soin des adolescents suivis, en lien avec les partenaires externes.